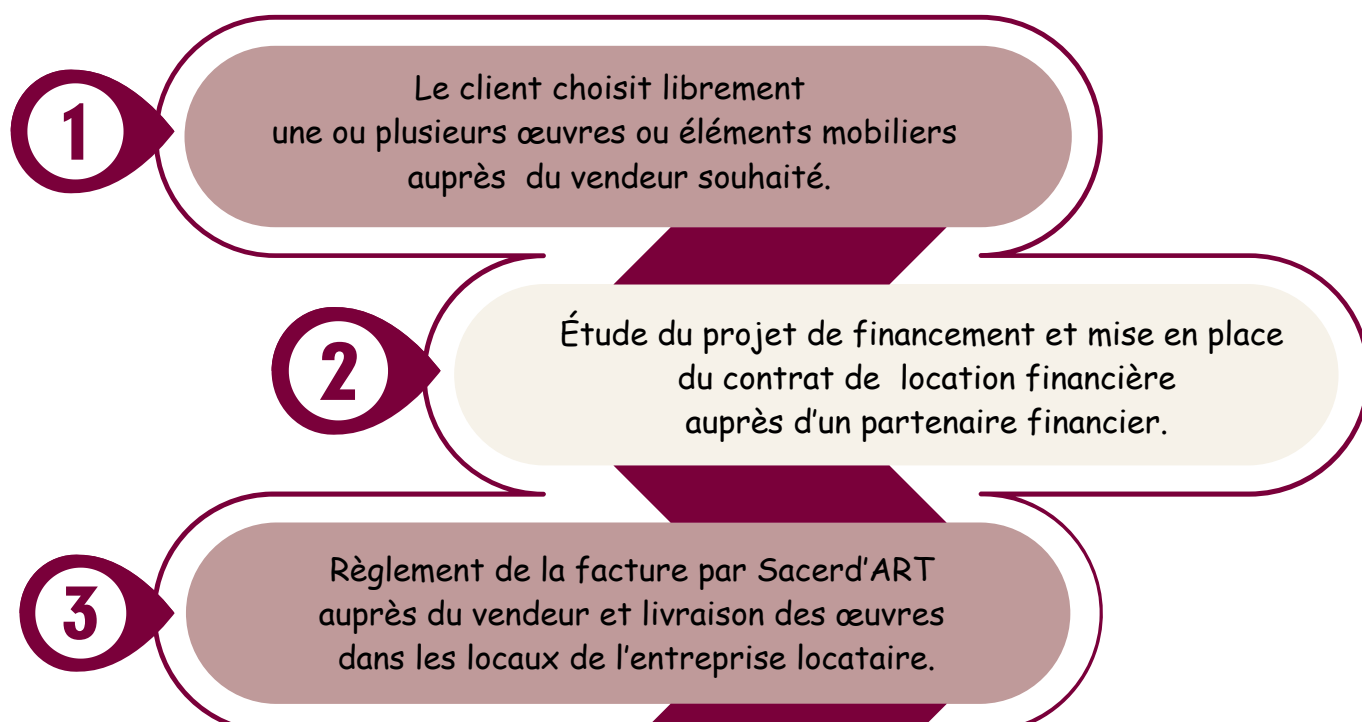


ORGANISATION DU FINANCEMENT

1ère étape : la location financière

Établissement d'un contrat de location financière au nom d'une société ou d'une profession libérale sur une durée de 13 à 48 mois chez un partenaire financier.



2ème étape : la cession de propriété

Au terme de la location financière, deux options de rachat sont possibles.

